

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Soppe au fil de l'info n°6 !

Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie@soppe-le-bas.fr
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17h00 à 19h00
Mercredi : de 08h30 à 11h30
Vendredi : de 10h00 à 12h00
Permanence **du maire et des adjoints sur rendez-vous**

Dépôt légal : 14 mars 2022

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Responsable communication : Brigitte WALTER

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique



"Par amour, une fleur donne sa beauté pour égayer son entourage"

Pascal Sylvestre



Rappel déchèterie mobile

La déchèterie mobile stationnera à Soppe-Le-Bas sur le parking de l'ancienne mairie,
le lundi 11 avril de 12h00 à 15h00 et le mardi 12 juillet de 16h00 à 19h00.



LES CHRONIQUES DE SÉCURINOS

Vols et cambriolages : pas de règles pour désigner les cibles, chacun est donc exposé !

Après une période de confinement relativement longue, les beaux jours reviennent. Moins de présence à domicile, moins de télétravail, besoin d'évasion, vacances en vue... et probablement retour de périodes propices aux menus larcins.

Vol ou cambriolage, comment les définir.

Le vol est l'appropriation d'un bien ou d'une chose appartenant à une personne, contre sa volonté. Il existe plusieurs formes de vol qui sont toutes punies par la loi.

La saisonnalité des cambriolages

« Les meilleurs mois pour les affaires »,
janvier-juillet-août- novembre-décembre

Quels sont les objets les plus convoités

Bijoux 46 %

Matériel informatique 29 %

Matériel hi fi 27%

Argent liquide 25%

Vêtements 13%

Les modes opératoires des cambrioleurs

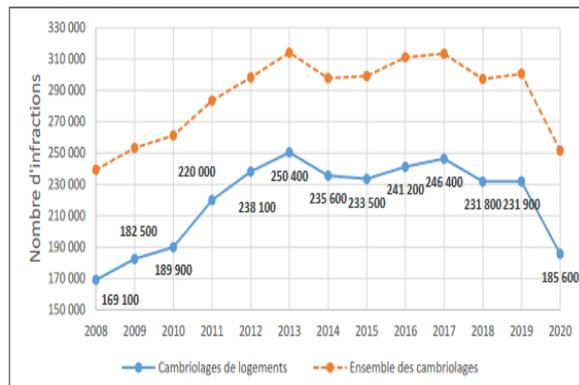
Le vol par escalade : les malfaiteurs souvent jeunes et athlétiques n'hésitent pas à prendre de gros risques pour atteindre leur objectif. Escalader à mains nues plusieurs étages ne leur fait pas peur.

Le vol organisé : certains travaillent de concert avec différentes équipes très structurées ; repérage par la 1^{ère} équipe, évaluation du probable butin, cambriolage ciblé et opéré par la 2^{ème} équipe et transmission à la 3^{ème} équipe pour recel, blanchiment, voire transfert à l'étranger.

Le vol à la fausse qualité : c'est un nouveau mode opératoire qui se développe. Ce sont des cambrioleurs qui fonctionnent, en général, en binôme. Ces personnes se font passer pour des agents, des démarcheurs des artisans qui proposent différents services à la victime. C'est l'occupant du logement qui ouvre lui-même son domicile et invite les voleurs à l'intérieur. Pendant que l'un occupe l'habitant, l'autre s'éclipse et fouille le logement pour dérober entre autres des bijoux ou de l'argent liquide.



1. Ensemble des cambriolages et cambriolages de logement enregistrés, cumul annuel



Champ : France métropolitaine.

Sources : SSMIS, bases des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie.

Victime d'un cambriolage numéros utiles :

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Blocage téléphone portable

Bouygues télécom : 0 800 29 10 00

Free mobile : 32 44

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740



QUOTIDIENNEMENT QUE FAIRE !

Protéger les accès : équiper votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) d'un entrebâilleur. Installer des équipements adaptés et agréés : (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

Soyez prévoyant : Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur. Noter les n° de série et la référence des biens de valeur. Conservez vos factures

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter.

Soyez vigilant :

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même si vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser entrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers vos fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Ne commentez pas d'imprudence :

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleur. Confiez-les plutôt à une personne de confiance. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; Ils offrent de bons moyens de rentrer chez vous

AVANT DE PARTIR EN VACANCES...

Informez votre entourage de votre départ (famille, gardien, ami, voisin).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, vos enfants non plus ! Attention également aux photos de vacances, ces informations en disent long sur votre présence au domicile ou pas.

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »

Sources documentaires :



C'était il y a 100 ans (1/4)

1922. Quatre ans déjà que la guerre est terminée, quatre ans que la vie normale a repris ses droits, et que l'administration civile a remplacé l'administration militaire. Mais les séquelles de la guerre sont encore là, et le registre des délibérations du conseil municipal, ainsi que les documents budgétaires, nous donnent des renseignements intéressants.

Le conseil, sous la présidence du maire, Léon Erhard, s'est réuni onze fois, tandis qu'il y avait douze séances en 1921, et quinze en 1920.

En faisaient partie : Joseph Walgenwitz père, adjoint, Achille Erhard, Emile Hug, Auguste Liller, Jean-Baptiste Martin père, Vincent Renck, Emile Wadel, Jules Weiss et Joseph Wernette de Vincent. Lors de la séance du 26 février le conseil a approuvé la convention de remise en état du sol convenue entre M. Deguilhem, agissant pour le compte du Service des Dommages de Guerre et de la Reconstitution et le maire :

Article 1.- La commune de Soppe-le-Bas s'engage à faire exécuter elle-même les travaux de remise en état du sol restant à exécuter sur tout le territoire de la commune, y compris le cas échéant la réparation des malfaçons résultant de travaux exécutés antérieurement.

Article 2.- Les travaux consistent en comblement de tranchées, d'abris en bois, trous d'obus et nivellement de la voie de 0.60 m. Aucun engin explosible ou autre ne devra être détruit par les soins de la commune, qui avisera le lieutenant Cornevaux, Service des Munitions, 1 rue Vauban à Mulhouse, des destructions de ce genre à opérer.

Article 3.- Les matériaux de démolition deviendront la propriété de la commune, à l'exception de tous fers profilés, rails, tôles fortes ou ondulées, lignes et câbles en cuivre ou en fer, qui resteront la propriété de l'Etat et qui seront triés, transportés et rangés à proximité d'un chemin carrossable par les soins et aux frais de la commune.

Article 4.- Les travaux seront réglés dans les conditions indiquées à l'article 6 sans qu'il y ait lieu à autre indemnité ou allocation de quelque nature qu'elle soit. En particulier la commune reconnaît perdre droit à toute indemnité pour remise en état du sol sur tout le territoire de la commune sans exception ni réserve et devient responsable de toute malfaçon ou exécution incomplète, ainsi que de tous les accidents qui pourraient survenir au cours de l'exécution des travaux. Autrement dit, elle déclare se substituer complètement au Service de la Reconstitution, tant envers l'Etat qu'envers les sinistrés.

Article 5.- Conditions d'adjudication. La commune procédera à l'adjudication des travaux faisant l'objet de la présente convention, conformément aux règlements sur les travaux communaux. Le prix global et forfaitaire servant de base à l'adjudication est fixé à dix mille six cents francs. Il ne sera pas admis de surenchère. La commune aura la faculté de choisir l'adjudicataire parmi les trois soumissionnaires dont les prix forfaitaires seront les plus avantageux pour l'Etat.

Les articles 6 et 7 précisent les diverses modalités financières. (À suivre)

« Photo prise en 1922 : la maison se trouve au 33 rue principale ; la jeune femme est Marie Madeleine Lichtin, épouse de Joseph Haas. La petite fille qu'elle tient dans ses bras est née le 4 octobre 1919 et se prénomme Alice. Elle s'est mariée le 23 mai 1946 avec Laurent Nussbaum et est décédée le 1^{er} juillet 2007. Ils n'ont pas eu d'enfants. Notez la différence de niveau entre la route et la maison par rapport à aujourd'hui.



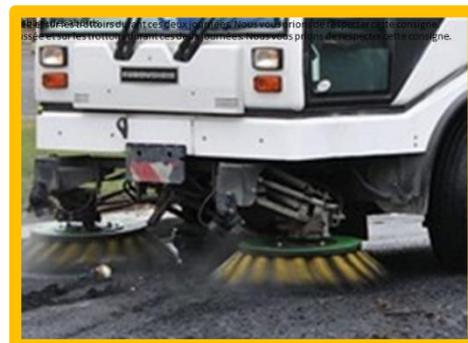
Echos et travaux du village

Balayage !

La balayeuse effectuera mardi 22 mars un nettoyage des chaussées du village.

Veillez ne pas stationner sur la chaussée et sur les trottoirs durant cette journée. Nous vous prions de bien vouloir respecter cette consigne.

Merci pour votre compréhension.



École !



L'école maternelle de Soppe-Le-Bas sera présente au marché du Stammtisch le 8 mai. Nous proposerons des plans de légumes et de fleurs que les élèves vont faire pousser à l'école !! Cette vente permettra de financer l'achat de matériel pour le jardin : bêche, brouette, râteau, grelinette ... nécessaire au projet d'éco jardin mis en place à l'école.

Il y aura également une vente de pâtisserie. Merci à tous pour votre soutien.



Notre Marché Autour du Stammtisch sera de retour le dimanche 08 mai à partir de 08h30.

Nous vous invitons à venir passer un moment convivial avec nos artisans, créateurs, producteurs et animaux de la ferme.

Nouveauté : cette année, ce sont nos associations locales participantes qui vous proposeront des mets variés pour le déjeuner et bien sûr une buvette.

Le Marché se tiendra également tous les premiers dimanches matin de juin à octobre.

Pour tout renseignement vous pouvez envoyer un mail à : lemarche.autour.du.stammtisch@hotmail.com

Le Comité des Fêtes.

Flore et Loisirs : dynamisme et solidarité

On connaît l'engagement de longue date de Flore et Loisirs au service de Soppe-le-Bas, puisque l'association n'a jamais failli à la mission d'embellissement et d'animation du village qu'elle s'est fixée à sa création officielle, en 1994. Près de 30 ans plus tard, Flore et Loisirs est toujours présente sur tous les fronts. Lors de son assemblée générale, le 25 février 2022, elle a dressé le bilan de ses activités en 2021 : fleurissement, décorations de Pâques, décorations et illuminations de Noël, chantiers citoyens, Festival du cinéma, participation au marché autour du *Stammtisch*, exposition des projets de panneaux du futur parcours historique, édition du recueil de la *Chronique de la vie des gens*, sans parler des activités régulières des sections — la liste des contributions à la vie du village est longue et les bénévoles ont une fois de plus fait preuve d'un dévouement exemplaire !



Si l'engagement de Flore et Loisirs en faveur du patrimoine rural et soppois n'est pas neuf, l'association lui a donné une nouvelle dimension en ce 25 février en réaffirmant son soutien au conseil de fabrique pour la rénovation de l'église : après lui avoir reversé en 2016, dans le cadre de la souscription lancée à l'époque, le bénéfice du stand de buvette / petite restauration qu'elle avait tenue lors du « Rendez-vous du patrimoine soppois » (264,65 euros), Flore et Loisirs lui a remis cette fois un chèque de 2 000 euros regroupant le produit de manifestations organisées en 2021.

L'année 2022 s'annonce tout aussi active pour Flore et Loisirs, dont l'agenda est déjà bien rempli. Sont, par exemple, prévues au premier semestre les activités et manifestations ci-contre, en plus des chantiers citoyens qui ont déjà eu lieu au mois de mars.

Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts !

**L'AGENDA DU
1^{ER} SEMESTRE**
2 avril :
mise en place
des décorations
de Pâques
21 mai :
« plantations de
printemps »
25 juin :
soirée festive autour
du bûcher

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS OU DE VOUS INVESTIR ?

Si vous souhaitez vous aussi participer aux activités de Flore et Loisirs ou simplement en savoir plus sur l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec son président, Joseph / Wioland, au 03 89 26 91 59.

Flore et Loisirs cherche actuellement du renfort pour le fleurissement du pont de la rue des Juifs (arrosage et entretien des plantes). Merci de vous adresser à Joseph Wioland pour tout renseignement complémentaire.

La secrétaire Stéphanie GUTTIG

Section citoyenne

Travaux en forêt du 5 mars 2022 !

Par une fraîcheur matinale l'adjoint en charge de la forêt Raymond BITSCH en collaboration avec Cédric NODIN de l'ONF, les membres du conseil municipal et les membres de la section citoyenne se sont mobilisés pour enlever les filets de protection autour des arbres et ramasser ceux déjà tombés.

La section citoyenne et le conseil municipal remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ce chantier.



Opération béton du 12 mars 2022

Zone déchets verts, rue Merckenbach et école maternelle.

Sous un soleil radieux et avec beaucoup de courage quelques membres de la Section Citoyenne ont travaillé sur ces trois chantiers. Un grand merci aux bénévoles et aux dames qui les ont soutenus en leur offrant un bon café accompagné de kougelhopf.



Programme de l'année 2022 ou programme à venir :

- Animation Bûcher 25 juin



Section peinture

La saison se poursuit jusqu'au 27 juin 2022

Deux options s'offrent à vous :

- Forfait journée de 09h30 à 17h00 pour 20€
 - Forfait demi-journée de 14h00 à 17h00 pour 10€
- Vous êtes tenté ? Contactez Michèle LUPORI au 06 06 40 32 14.

Responsable de la section peinture Michèle LUPORI

Section Yoga - Université Populaire du Rhin

Découvrez les activités du second semestre proposées dans notre antenne de Soppe-le-Bas ([Commune de Soppe-le-Bas](#))

- Yoga avec Dominique REMY à partir du 31 janvier à 18h15
- Yoga avec Dominique REMY à partir du 31 janvier à 19h45

Infos et inscriptions pour l'antenne de Soppe-le-Bas

<https://www.universitepopulaire.fr/.../soppe-le-bas-23.html>

[#1jour1antenne](#)



up du rhin

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU RHIN,
votre nouveau site de rencontres en Alsace !

Liste des activités
SOPPE LE BAS

Section Histoire et Patrimoine de Flore et Loisirs

Un parcours historique pour Soppe-le-Bas.

La section Histoire et Patrimoine de l'association Flore et Loisirs travaille depuis plus de deux ans sur un projet de parcours historique pour permettre aux Soppois et autres personnes de (re)découvrir l'histoire de Soppe-le-Bas, son architecture, ses monuments et sa résonance nationale, avec parfois des anecdotes sur le village.

L'exposition des 13 et 14 novembre 2021 nous a permis de vous présenter le projet de parcours historique sur notre village de Soppe-le-Bas. Vous étiez nombreux à visiter cette exposition, à nous apporter des compléments d'informations. Votre intérêt pour ce projet nous a encouragé à poursuivre cette aventure.

L'illustration définitive des panneaux prend forme tout comme leur conception technique.

Le 5 février 2022, nous avons, accompagnés par Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjoint chargé des travaux, fait le tour du futur parcours afin de valider le positionnement de chacun des panneaux.

L'inauguration de ce parcours est programmée les 17 et 18 septembre 2022 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Recherche documents.

L'histoire de Soppe-le-Bas se retrace grâce aux archives municipales et paroissiales, aux documents archivés, glanés durant des années par André Deyber et les membres de la section Histoire et Patrimoine mais aussi grâce à ceux que les Soppois nous transmettent.

Si dans vos greniers, archives, ... vous avez d'anciennes photographies, cartes postales, enveloppes, patentes, factures, anciens actes notariés, baux, journaux, ... ne les jetez pas, n'hésitez pas à nous les apporter ! Ils nous seront précieux, le moindre détail peut nous aider à résoudre une petite énigme et à continuer d'étayer la riche histoire de Soppe-le-Bas.

Si vous disposez de photographies, anecdotes au sujet du lavoir qui se trouvait au pied du pont en bas de la rue de l'Eglise, merci d'avance de bien vouloir nous en faire part. Le lavoir a toujours été, et dans chaque village, un lieu d'intenses échanges et discussions.

Un recueil de la « Chronique de la vie des gens »

Il nous reste quelques exemplaires du recueil de la « Chronique de la vie des gens » disponibles. Ce recueil rassemble les articles rédigés par André Deyber, qui retracent la vie passée du village. Pendant des années, vous avez pu découvrir, en première page du bulletin *Flash 313*, la « Chronique de la vie des gens ».

Section Histoire et Patrimoine de
Flore et Loisirs.
Responsable Philippe RICHARD
17 rue de Guewenheim
Soppe-le-Bas



Premières plantations de fruitiers de l'Association

"Les Vergers du Soultzbach"



S'en est suivi
la mise en
application



Les jeunes de
3 à 11 ans ont
pris part à la
plantation

Ce samedi 12 Février 2022 a eu lieu la première plantation de vingt arbres fruitiers par l'association « LES VERGERS DU SOULTZBACH » sous un radieux soleil.



La jeune association, créée en avril 2021, a pour objectif de préserver le patrimoine arboricole local en sauvegardant les essences plantées par nos ancêtres et de redynamiser les vergers et la biodiversité.

Chaque membre s'est enrichi de connaissances car très attentif aux précieuses explications quant à la plantation d'un arbre fruitier à savoir la taille du trou, l'orientation de l'arbre, le sens du placement du tuteur, la nécessité d'ajouter des apports organiques, les étapes de recouvrement des racines, la pose de bois décheté en guise de protection contre l'herbe, pour le maintien de l'humidité et le développement de micro-organismes nécessaire au développement de l'arbre et enfin la pose de protection contre les rongeurs.



Après une matinée
d'efforts, enfin la pause
de midi ! Au menu:
tarte flambée avec
l'apéritif, pizza au choix
pour le plat,



Photo
souvenir !



Résultat à la fin de la
journée: pommiers,
cerisiers,
cognassiers,
mirabelliers plantés
comme il se doit !



Prochains rendez-vous en mars pour la pose de nichoirs, plantation de petits fruits et de quelques arbres offerts par des habitants du village, nous les remercions pour leur soutien.
Suivez-nous sur Facebook : les vergers du Soultzbach
Nous contacter : lesvergersdusoultzbach@gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Marché-Foire Saint Vincent - 34^{ème} édition

Après ces deux années compliquées nous avons le plaisir de vous annoncer que le Marché-Foire Saint Vincent de Soppe-le-Bas aura bien lieu en 2022. Organisé par les Sapeurs-Pompiers, ce moment fort et incontournable très attendu par les habitants du Vallon ainsi que nos voisins, vous dévoile son programme du **17 juillet** prochain :

Jeux pour les enfants, marché de rue, exposition d'artisanat, dégustations de plats concoctés par nos spécialistes, ambiance musicale et spectacle.

Il serait dommage de passer à côté d'une bonne idée de sortie !

Venez nombreux soutenir l'action de vos Sapeurs-Pompiers en faveur des secours de proximité. L'amicale vous accueillera dès 7h00 dans la joie et la bonne humeur.

Le rendez-vous est maintenant fixé pour cette 34^{ème} édition.

Notre tract pour les inscriptions arrivera prochainement !

Pour l'Amicale de Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach



Jérôme WEISS

La ligue contre le cancer

Alors que la pandémie de Covid semble marquer un peu le pas et qu'une lueur d'espoir soit permise, force est de constater qu'elle a pendant 2 ans mis les autres sujets de santé publique au second plan.

Des retards dans les diagnostics et le suivi des traitements ont eu des conséquences fâcheuses sur les malades du cancer. Et les difficultés d'organisation des quêtes et autres événements à visée caritative ont eu de lourdes répercussions sur le budget de l'association.

Ce constat morose ne doit cependant pas occulter le point très positif qui nous concerne à Soppe-le-Bas : vous avez répondu « présent ! » lors de notre quête de 2021, nous permettant de reverser 3 773 € à La Ligue (contre 3 423 € en 2019). Soyez ici chaleureusement remerciés pour votre accueil, votre générosité et votre gentillesse.

Cette année, la quête se déroulera du 21 mars au 30 avril. Vous retrouverez par conséquent notre fidèle équipe de quêteuses et quêteurs dans les rues de notre village.

Si l'engagement de la lutte contre le cancer vous tente et que vous êtes prêts à vous impliquer au sein d'une équipe sympathique et volontaire, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces !

Contact : Valérie Knecht-Deyber

familleknechtdeyber@wanadoo.fr ou 06 88 00 21 62



Conseil de fabrique : comptes et nouvelles

Dans un souci constant de transparence, le conseil de fabrique publie, comme à l'accoutumée, ses comptes annuels, arrêtés lors de la séance du 26 janvier 2022.

Après un exercice 2020 déficitaire, la fabrique de l'église a clos l'exercice 2021 sur un excédent de **2145,27 euros**. Si le conseil de fabrique ne peut que se réjouir de la générosité de fidèles donateurs et des recettes tirées de la buvette tenue, grâce à l'aide de la section citoyenne de Flore et Loisirs, lors des marchés autour du *Stammtisch* du 4 juillet et du 1^{er} août 2021, il faut savoir que ce chiffre inclut aussi un versement exceptionnel de 1 491,85 euros (transfert des avoirs concernant les servants de messe).

Les charges et les produits de la fabrique se présentent comme suit :

CHARGES	2021	2020
Articles de culte	156,87 €	172,95 €
Combustibles	535,00 €	450,00 €
Eau, gaz, électricité	275,21 €	260,76 €
Fournitures de bureau	0,00 €	0,00 €
Articles de stands*	533,06 €	0,00 €
Loyers et charges locatives	0,00 €	0,00 €
Entretien et réparations	828,02 €	744,02 €
Primes d'assurances	692,14 €	675,09 €
Documentation	49,00 €	49,00 €
Publications et imprimés	0,00 €	49,80 €
Cotisations, dons et subventions accordées	0,00 €	0,00 €
Déplacements, réceptions	0,00 €	0,00 €
Frais postaux et téléphone	0,00 €	58,20 €
Contributions versées (fonds pastoral)**	30,20 €	51,39 €
Versement à la Communauté de paroisses	335,17 €	453,13 €
Autres charges exceptionnelles	128,25 €	0,00 €
Sous-total des charges	3 562,92 €	2 964,34 €
Reversement souscription	75,00 €	225,00 €
Total des charges	3 637,92 €	3 189,34 €
PRODUITS	2021	2020
Quêtes ordinaires	970,85 €	745,82 €
Quêtes particulières (chauffage, etc.)	123,75 €	52,30 €
Troncs et dons	1 285,00 €	385,00 €
Droits de la fabrique	474,00 €	327,00 €
Cartes, cierges	33,72 €	111,69 €
Intérêts bancaires	7,91 €	7,57 €
Legs, kermesses***	1 264,11 €	0,00 €
Dons rénovation de l'église	57,00 €	0,00 €
Sous-total des produits	4 216,34 €	1 629,38 €
Dons souscription	75,00 €	225,00 €
Dons et quêtes destinés aux dépenses exceptionnelles	1 491,85 €	0,00 €
Total des produits	5 783,19 €	1 854,38 €

* Ce poste englobe l'achat des boissons pour la buvette tenue lors des deux marchés autour du *Stammtisch* du 4 juillet et du 1^{er} août 2021.

** Ce poste correspond aux 2 % des recettes ordinaires de l'année précédente reversées à l'archevêché.

*** Ce poste correspond à la recette brute de la buvette tenue lors des deux marchés autour du *Stammtisch* du 4 juillet et du 1^{er} août 2021.



REPRISE DES MESSES À L'ÉGLISE

À compter du 10 avril, dimanche des Rameaux et de la Passion, les messes auront de nouveau lieu à l'église.

ZOOM SUR LES COMPTES

La quête du 1^{er} novembre et les dons pour le chauffage ont rapporté en 2021 778,75 euros ; les charges de fioul sont restées plus faibles qu'à l'accoutumée (535 euros) en raison des problèmes liés au système de chauffage de l'église rapportés dans l'édition d'hiver 2020 du *Flash 313*.

Au 31 décembre 2021, le patrimoine paroissial s'élevait à **19 298,43 euros** (contre 17 153,16 euros au 31 décembre 2020).

MERCI À TOUS !

Le conseil de fabrique remercie tous ceux qui l'aident à faire face aux charges, ainsi que ceux qui donnent régulièrement de leur temps pour faire vivre la paroisse.

DES DONATEURS FIDÈLES ET L'APPUI PRÉCIEUX D'UNE ASSOCIATION

Le conseil de fabrique a la chance de pouvoir compter sur le soutien régulier ou ponctuel de donateurs, qu'il remercie vivement de leurs efforts. Il tient également à remercier tout particulièrement l'association Flore et Loisirs, qui lui a apporté son aide lors des marchés autour du *Stammtisch* du 4 juillet et du 1^{er} août 2021 et qui lui a remis, le 25 février 2022, un chèque de 2 000 euros. Un bel exemple d'engagement, dans le droit fil du mot d'ordre choisi pour la souscription lancée en 2016 en faveur de l'église Saint-Vincent :
SOPPE-LE-BAS SE MOBILISE POUR SON ÉGLISE !

LA COMPOSITION DU CONSEIL DE FABRIQUE ÉVOLUE

Dans les paroisses de moins de 5 000 habitants, le conseil de fabrique est composé de cinq membres. Les conseillers sont pris parmi les personnes majeures domiciliées dans la paroisse. Ils doivent être catholiques. De plus, sont de droit membres du conseil le curé et le maire.

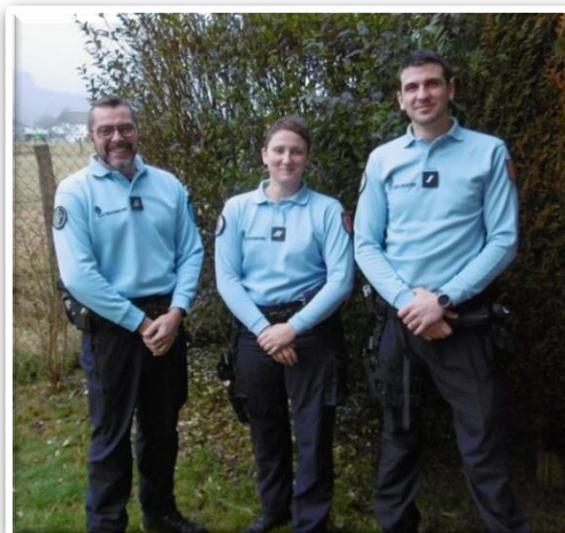
Sont actuellement membres du conseil de fabrique de Soppe-le-Bas (hors membres de droit) : Sophie Lichtin, présidente ; Henri Draxel, secrétaire ; Stéphanie Guttig, trésorière, et Évelyne Weiss, conseillère. Pierre Martinel, qui était membre du conseil de fabrique depuis 2016, s'est retiré le 31 décembre 2021. Le conseil de fabrique le remercie sincèrement de son engagement tout au long de ces années.



Les nouveaux arrivés à la gendarmerie de la Doller-Masevaux-Niederbruck

Entre les promotions, les mutations et les départs à la retraite, la communauté de brigades de gendarmerie de Masevaux-Burnhaupt a connu plusieurs changements au cours de l'année 2021.

La gendarmerie de Masevaux-Niederbruck a accueilli quatre nouvelles têtes au courant de l'année 2021. Après plusieurs départs et arrivées survenus pendant ces deux années perturbées par la pandémie, la brigade est actuellement au complet avec 17 militaires.





Inauguration

Nouvelle adresse pour l'Office de Tourisme !
Le Président de la CCVDS Christophe Beltzung a inauguré les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme en présence des élus du Bureau, dont le vice-président en charge du développement touristique, Bertrand Hirth, le Maire Maxime Beltzung et les adjoints de la ville de Masevaux-Niederbruck.

Le déplacement de l'Office de Tourisme au cœur de la ville s'inscrit dans une nouvelle stratégie touristique au plus près de la population.

Office de Tourisme de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

68290 - Masevaux-Niederbruck

03 89 82 41 99

ot.masevaux@cc-vallee-doller.fr



Informatique écoles

Une collaboration entre la société Origin Info System de Thann, le Lions club Thann et la Communauté de Communes permet de fournir des ordinateurs aux élèves des écoles élémentaires de la vallée !

Ces ordinateurs sont récupérés auprès d'entreprises locales et reconditionnés par FOHRER Thierry, informaticien à la CCVDS.

Plus de 50 machines ont été ainsi distribuées aux écoles.

Merci à tous pour cette action en faveur des écoliers.

!

Nouveau service

Pour vous : citoyens, commerçants, artisans, associations...

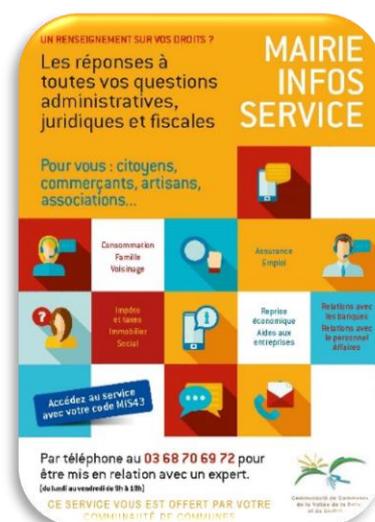
La CCVDS viens de lancer un nouveau service gratuit de renseignement : **Mairie Info Services**

Un renseignement sur vos droits ? un modèle de lettre ? une question sur une démarche administrative ?

Un interlocuteur répond à toutes vos questions administratives et juridiques dans les domaines du : *logement, voisinage, impôts et taxes, assurance, banque, emploi, consommation, famille, entreprise...*

Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 19h en composant le 03 68 70 69 72, accédez au service avec votre code MIS43

Ce service est offert par la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach



Bon à savoir !



Déménagement de la Trésorerie de Masevaux

Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous pouvez payer vos loyers, factures d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, de périscolaire et de crèche auprès du service de gestion comptable de Guebwiller :

- par messagerie, en adressant votre mail à : sgc.guebwiller@dgfp.finances.gouv.fr
- par téléphone au : 03 89 74 93 51

L'accueil physique se tient du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Le courrier est à envoyer au service de gestion comptable, 3 place Lecocq 68500 GUEBWILLER.

Les paiements en espèces inférieurs à 300 euros et en carte bancaire peuvent s'effectuer auprès des points de paiement de proximité suivants :

- **tabac Le Haut** 83A rue Principale, à Burnhaupt-Le-Haut et
- **bar Tabac Fichter La Fonderie** 4 rue du Général de Gaulle, à Masevaux-Niederbruck



Infos pratiques

Rappel sur le dépôt de déchets verts

Le dépôt est ouvert à partir du 19 mars.

Le site reste accessible à pied en dehors du samedi.

Les gravats sont interdits.



Heure d'été

Le changement d'heure d'été 2022 a lieu dans la nuit du samedi 26 mars au dimanche 27 mars 2022 à 3 heures du matin.



Elections présidentielles 2022

Les votes auront lieu dans la salle communale
17 rue du Lauragais.

Horaires d'ouverture du bureau de vote : de 8h à 18h.



Sécurité

Le 112 est le numéro d'urgence gratuit accessible partout dans l'Union Européenne. En cas d'urgence, gardez votre calme, composez-le 18 sur votre téléphone fixe, ou le 112 sur votre téléphone portable, et donnez les informations essentielles.

Inscription SNU

Vous avez entre 15 et 17 ans ?

Vous souhaitez vivre l'expérience du Service National Universel ?

Les inscriptions pour les séjours de juin et juillet sont ouvertes jusqu'au 31 mars via le lien : www.snu.gouv.fr



Etat civil 2021 et 2022



Naissance

Jennifer, le 10 décembre 2021 fille de Thierry CORDONNIER et de Wahon SEY.

Ambre, le 10 février 2022, fille d'Antoine MONTEIRO et de Céline CAPELLA.



Âge d'or

Mme Hélène RUMMELHART le 3 janvier - 90 ans



Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux ainsi que l'ensemble du Personnel Communal vous souhaitent une joyeuse Pâques



Recette de saison

- Ingrédients pour 6 personnes
- 1 pâte sablée, 1,2 kg de rhubarbe
- 2 œufs, 20 cl de crème
- 1 cuil. à café de Maïzena
- 180 g + 60 g + 3 cuil. à soupe de sucre en poudre
- 3 cuil. à soupe d'amandes en poudre
- 3 blancs d'œufs
- quelques gouttes de jus de citron
- Préparez la rhubarbe la veille : épluchez-la, coupez-la en dés et placez dans un saladier.
- Saupoudrez de 3 cuil. à soupe de sucre en poudre et réservez au frais.
- Préchauffez votre four à 180°C (th. 6). Placez la pâte dans un moule et recouvrez le fond de poudre d'amandes.
- Répartissez la rhubarbe égouttée et enfournez 15 min.
- Dans un saladier, fouettez les œufs entiers avec la crème, la maïzena et 60 g de sucre. Versez ce mélange sur la tarte précuite et enfournez pour 20 min supplémentaires.
- Dans un récipient, montez les blancs en neige fermes en ajoutant au fur et à mesure les 180 g de sucre et quelques gouttes de jus de citron. Garnissez le dessus de la tarte de cette préparation et enfournez à 115°C pour 30 min.

